

7 novembre 2011

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine, tenue le 7 novembre 2011 au lieu et à l'heure habituels des sessions.

Présences :

Maire : vacant
Moreau André, conseiller au siège no 1
Allard Christian, conseiller au siège no 2
Lampron Marco, conseillère au siège no 3
Lampron Jonathan, conseillère au siège no 4
Sylvie Lejeune, conseillère au siège no 5
Vacant : conseiller au poste 6

Absence :

néant

André Moreau, maire suppléant, agit comme président d'assemblée.

1.- Ouverture de la séance.

Le maire suppléant constate le quorum et ouvre la séance.

2.- Dépôt de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est déposé.

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption des procès-verbaux;

3.1 suivi au procès-verbal

3.1.1 :adoption des procès -verbaux de septembre-André Moreau demande que ce sujet soit reporté à la fin de la séance après la période de questions.

3.1.2: nomination d'un maire suppléant

3.1.3 : nominations pour divers comités

3.1.4 : plan d'urbanisme

- 4.- Approbation des comptes;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Compte-rendu des comités;
- 7.- Arriérés de taxes;
- 8.- Rapport du maire;
- 9.- Ateliers préparatoires pour prévisions budgétaires;
- 10.- Élections municipales;
- 11.- Loisirs Warwick;
- 12.- Règlement sur le traitement des élus;
- 13.- Varia ouvert;
- 14.- Période de questions;
- 15.- Fin de la séance;

3.- Adoption des procès-verbaux

2011-2757

résolution no 2011-2757

Étant donné que chacun des membres du conseil a reçu, dans la semaine précédant la présente séance, copie des procès-verbaux des séances d'octobre, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

sur proposition de Jonathan Lampron, il est unanimement résolu d'approuver et d'adopter les procès-verbaux précités.

3.1 suivi au procès-verbal.

3.1.1 :adoption des procès verbaux de septembre

Le maire suppléant affirme très bien se souvenir que Jonathan Lampron a adopté ces procès verbaux alors que la directrice générale n'a aucun

souvenir de la précédente affirmation,
reporté avant période de questions à la demande d'André Moreau

3.1.2 : nomination d'un maire suppléant

2011-2758

résolution no 2011-2758

il est proposé par Christian Allard
et unanimement résolu

que André Moreau soit nommé maire suppléant. Le maire suppléant est par la présente autorisé à signer les effets bancaires et autres pour la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine.

3.1.3 : nominations pour divers comités

2011-2759

résolution no 2011-2759

il est proposé par Jonathan Lampron
et unanimement résolu

que chacun des responsables de comités dépose une (1) fois par année un compte-rendu indiquant ses réalisations, un état de revenus et dépenses, de même, au 31 décembre un rapport financier de l'année financière en cours afin de permettre aux vérificateurs comptables de la municipalité de les inscrire dans le périmètre comptable de la municipalité,

que chaque projet soit déposé par écrit au conseil pour approbation avant sa réalisation,

que soit nommé répondant pour son comité un élu, ce dernier étant chargé de former son propre comité selon ses besoins:

Comité Environnement, responsable de toutes les questions environnementales : Sylvie Lejeune

Ressources Humaines, responsables de la recherche du personnel pour la municipalité: Sylvie Lejeune, Jonathan Lampron et Christian Allard

Voirie municipale et ponts, responsables des inspections de voirie, de la priorisation des travaux à réaliser et de toutes questions afférentes, toujours en collaboration avec la personne préposée en voirie : Jonathan Lampron et Christian Allard

L'Écho : André Moreau

Famille : André Moreau

Culture et bibliothèque : André Moreau

Loisirs : Christian Allard

Comité des propriétaires du LES d'Asbestos : Sylvie Lejeune

À transmettre à MRC des Sources

Église et vie religieuse : Marco Lampron

3.1.4 : plan d'urbanisme

2011-2760

résolution no 2011-2760

il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu

que les règlements d'urbanisme portant les numéros suivants :

- no 2011-02 "Plan d'urbanisme"
- no 2011-03 "Règlement de zonage"

- no 2011-04 "Règlement de lotissement"
- no 2011-05 "Règlement de construction"
- no 2011-06 "Règlement de permis et certificats"
- no 2011-07 "Règlement sur la tarification"

soient adoptés.

4.- Approbation des comptes

La secrétaire-trésorière ayant déposé la liste des comptes à payer avant la présente séance,

le conseil municipal de la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine approuve et autorise le paiement des comptes à payer le 7 novembre 2011, pour une somme totale de 27 495\$ incluant les salaires d'octobre et une partie des salaires de novembre.

La secrétaire-trésorière a également déposé le mensuel des encaissements de même que les soldes caisse.

5.- Correspondance

La directrice générale a remis à tous les élus un formulaire de Déclaration des intérêts pécuniaires, ainsi que le formulaire lié au code d'éthique et déontologie.

La directrice générale a déposé la liste de correspondance reçue en octobre 2011 avant la présente séance et informe des derniers courriers entrés depuis ce précédent dépôt.

Air Médic :

ne s'applique;

Allard Justin :

2011-2761

résolution no 2011-2761

il est proposé par Marco Lampron
et unanimement résolu

que la municipalité de Sainte-Séraphine subventionne l'album des finissants 2011-2012 pour un montant de : 40\$ dans un format carte d'affaires.

Biblio :

2011-2762

résolution no 2011-2762

il est proposé par Christian Allard
et unanimement résolu

de modifier les règlements de la bibliothèque de la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine selon le modèle proposé par le réseau Biblio en appliquant une amende de 0.05\$/jour/ livre aux usagers retardataires de la bibliothèque, de même la période de grâce est supprimée.

Commission d'accès à l'information du Québec :

Jean-François Houle, avocat au dossier de la directrice générale, ayant informé qu'il ne s'impliquera pas dans ce dossier, les conseillers choisissent de ne pas représenter la municipalité lors de l'audience; une lettre est envoyée à la Commission d'accès pour les en informer.

Cuisines collectives des Bois-Francs :

2011-2763

résolution no 2011-2763

il est proposé par Christian Allard
et unanimement résolu

que la municipalité de Sainte-Séraphine participe financièrement aux Cuisines Collectives des Bois-Francis pour l'année 2012 par une aide financière de 83\$.

Ensemblaction :

2011-2764

résolution no 2011-2764

il est proposé par Jonathan Lampron
et unanimement résolu

que la municipalité de Sainte-Séraphine s'inscrive à Ensemblaction.

Gesterra :

reporté après rencontre du 8 novembre prochain.

Moto-Club Bois-Francis inc

2011-2765

résolution no 2011-2765

il est proposé par Jonathan Lampron
et unanimement résolu

que les membres du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine accorde à Moto-Club Bois-Francis inc. l'autorisation de circuler sur la route de Warwick, comme par le passé à la condition de respecter toutes les lois, normes et obligations liées au passage de véhicules motorisés sur les voies de circulation publiques.

Partenaires 12-18 :

2011-2766

résolution no 2011-2766

il est proposé par Jonathan Lampron
et unanimement résolu

que la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine contribue financièrement à "Partenaires 12-18 Arthabaska" en 2012 par un don de 860\$.

Rouli-Bus

2011-2767

résolution no 2011-2767

il est proposé par Christian Allard
et unanimement résolu

que la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine adhère au transport adapté pour l'année 2012 et que pour ce faire elle s'engage à verser sa contribution 2012 pour un montant de 1 113\$ à être payé dans le cadre de l'année financière citée.

Tourisme Centre-Du-Québec

ne s'applique pas

Trio étudiant Desjardins pour l'Emploi

Reporté pour réflexion

2011-2768

résolution no 2011-2768

sur proposition de Sylvie Lejeune, il est unanimement résolu de classer toute la correspondance du mois d'octobre reçue et déposée pour l'atelier de travail; la directrice générale informe des derniers courriers entrés depuis ce précédent dépôt.

6.- Compte-rendu des comités

Comité environnement : la directrice générale fait une recherche pour retrouver la démarche de retrait de la municipalité du LES de la MRC des Sources;

Container pour feuilles d'automne et épines de conifères au lac des Cyprès : succès mitigé;

Jean-François Houle, avocat dossier directrice générale : recherches complétées, pas de date d'audition encore fixée; rencontre le 28 novembre à 19 heures.

Comité de sélection pour embauche adjoint administratif : rencontre avec candidates le 9 novembre 2011.

Voirie municipale et ponts : Gilles Lyonnais donne un compte-rendu;

Loisirs : Christian Allard explique qu'il a reçu des billets de hockey d'un donateurs anonymes; les personnes qui en désirent le contacte.

Comité famille : André Moreau fait une démarche pour subvention dans le cadre de "Amis des aînés";

Rencontre à venir en novembre.

Écho : éventuellement, modification du format;

Biblio : réouverture probable en décembre.

Église et vie religieuse : des bancs d'église seront enlevés du devant de l'église pour permettre une meilleure circulation.

7.- Arrérages de taxes

La directrice générale dépose la liste des arriérés de taxes envers la municipalité.

2011-2769

résolution no 2011-2769

il est proposé par Jonathan Lampron
et unanimement résolu

que la directrice générale envoie une lettre enregistrée à tous les arriérés de taxes dont le somme due excède 100\$,

que la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine autorise la vente pour défaut de paiement de taxes tout arriéré de taxes d'une somme de 100\$ et plus,

que soit mandaté le maire ou le maire suppléant pour agir en tant de représentant à venir enchérir au nom de la municipalité lors de la vente pour taxes.

8.- Rapport du maire

Le maire suppléant dépose le rapport sur la situation financière de la municipalité.

Il sera publié dans l'Écho pour les personnes domiciliées à Sainte-Séraphine et expédié par la poste à chaque adresse civique des propriétaires domiciliés à l'extérieur de Sainte-Séraphine.

9.- Ateliers préparatoires pour prévisions budgétaires

Les ateliers seront tenus le 15 novembre et si nécessaire le 22 novembre à dix-neuf heures trente minutes pour la préparation des prévisions budgétaires 2012; elles seront complétées lors de l'atelier de travail du 28 novembre et adoptées à la séance de décembre.

10.- Élections municipales;

La directrice générale informe les élus que la date pour les élections au poste de maire et conseiller au poste 6 est le 12 février 2012, qu'elle en refuse la présidence et que les démarches pertinentes devront être enclenchées en décembre.

André Moreau demande que les élections soient reportées en avril.

résolution no 2011-2770

2011-2012

il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu

de demander au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que les élections au poste de maire et conseiller au siège no 6 soient reportées en avril.

11.-Loisirs Warwick

La directrice générale fait une démarche auprès de la ville pour connaître les ententes existantes.

2011-2771

résolution no 2011-2771

il est proposé par Christian Allard
et unanimement résolu

que la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine renouvelle pour l'année 2012 soit pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, l'entente intermunicipale relative au loisir et à la culture avec la ville de Warwick intervenue le 1^{er} novembre 2010 et adoptée par la résolution no 2527-11-10

12.- Règlement sur le traitement des élus

Avis de motion est donné par Sylvie Lejeune à l'effet qu'un projet règlement visant à majorer le traitement des élus sera adopté lors d'une séance ultérieure.

13.- Varia ouvert

embauche au service de la bibliothèque

2011-2772

résolution no 2011-2772

il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu

que Thérèse Côté soit nommée responsable de la bibliothèque et que pour ce faire elle reçoive une salaire de 12\$ l'heure pour trois (3) heures par semaine,

compensation service rendu à l'Écho

2011-2773

résolution no 2011-2773

il est proposé par Jonathan Lampron
et unanimement résolu

que madame Murielle Deschamps reçoive la somme de 50\$ pour son travail au journal « L'Écho ».

visite PMA assurances

Rencontre le 28 novembre à 19 heures 30 minutes.

intervention dans cours d'eau

2011-2774

résolution no 2011-2774

il est proposé par Marco Lampron
et unanimement résolu

que la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine autorise des travaux dans le cours d'eau Champoux, br 1 sur une distance de 2270.5395 mètres sis sur les lots 25-26-27 du rang 11s et le lot 25 du rang 12s.

résolution no 2011-2775

2011.1012

il est proposé par Marco Lampron
et unanimement résolu

que la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine autorise des travaux dans le cours d'eau Champoux, sur une distance de 952.45352 mètres sis sur les lots 25 du rang 12s et le lot 24 du rang 12s.

rafraîchissement tableau sur Centre Communautaire

2011-2776

résolution no 2011-2776

il est proposé par Jonathan Lampron
et unanimement résolu

que le Comité Famille prenne en mains le rafraîchissement de la murale peinte sur le Centre Communautaire et qu'il fasse une démarche auprès des créateurs pour connaître leur intérêt à la rafraîchir.

chemin Lacerte

Le notaire Comeau offre de rencontrer les membres du conseil et les personnes concernées par la fermeture du chemin Lacerte en vue de la préparation d'une entente afférente au droit de passage à prévoir, de l'entretien de ce dernier et de la répartition de l'assiette du chemin Lacerte.
Les élus reportent la démarche.

Marco Lampron quitte à vingt et une heure quarante-cinq minutes.

14.- Période de questions

Fernand Allard informe les élus qu'il cesse l'activité paniers de Noël à Sainte-Séraphine. Les personnes dans le besoin seront référées à Sécurité alimentaire à Victoriaville.

Michel Vincent demande que le paiement des taxes soit réparti sur plus de paiements. La directrice générale l'informe qu'il appartient aux élus, lors de l'adoption de leur règlement de tarification de modifier cette répartition de paiements.

Thérèse Vincent demande si l'avis de motion pour traitement des élus indique une augmentation de salaires pour les élus à venir, attendu qu'ils s'en sont déjà voté une assez importante en 2010.
André Moreau indique que cela signifie que si les élus désirent augmenter leur salaire en 2012 ils seront prêts à le faire.

2011-2777

résolution no 2011-2777

Après lecture silencieuse par André Moreau des procès-verbaux de septembre directement au livre des délibérations et son assentiment,

il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu

que les procès-verbaux de septembre soient adoptés.

15.- Ajournement de l'assemblée

À vingt-deux heures trente minutes, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est ajournée au 15 novembre 2011 à dix-neuf heures sur proposition unanime de Sylvie Lejeune.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

André Moreau, maire suppléant,

Ghislaine Giard, g.m.a.
directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Ce 15 novembre 2011, à dix-neuf heures au lieu habituel des séances, l'assemblée du 7 novembre est reprise en présence du maire suppléant, André Moreau, des conseillers, conseillères : Christian Allard, Jonathan Lampron, Sylvie Lejeune et Marco Lampron, formant quorum;

Ghislaine Giard, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Embauche de personnel de bureau

2011-2778

résolution no 2011-2778

il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu

que Nicole Comtois soit embauchée au poste d'adjointe administrative avec une période de probation de 6 mois, au salaire horaire de 16\$ pour travailler trois (3) jours semaine sous la supervision de la directrice générale par intérim.

Conciliation bancaire

2011-2779

résolution no 2011-2779

Attendu que Solution PG éprouve beaucoup de difficultés à concilier le mois de juin,

Attendu que la conciliation soit faite par PG ou par le vérificateur-comptable, les frais en seront très importants,

il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu

que le conseil municipal autorise une dépense suffisante afin que soit concilié la banque conscient que le coût au quotidien de ce service est de 1 330\$ afin que soit concilié le compte caisse.

Calendrier 2012-matières résiduelles

2011-2780

résolution no 2011-2780

il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu

que la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine autorise l'achat de deux cents (200) calendriers de cueillette des matières résiduelles 2012 vendus à 54¢ l'unité et autorise donc la dépense y liée.

À dix-neuf heures vingt-deux minutes, arrivée de Marco Lampron.

Avis de motion est donné par Jonathan Lampron à l'effet qu'un règlement visant les taxes et tarifications 2012 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

terres dédiées à la canneberge

Sylvie Lejeune se questionne sur le territoire dédié à la culture de la canneberge; André Moreau l'informe

2011-2781

résolution no 2011-2781

**il est proposé par Sylvie Lejeune
et unanimement résolu**

que la directrice générale fasse une démarche auprès de la municipalité régionale de comté d'Athabaska afin de connaître l'état de la situation actuelle versus les permis actifs d'abattage d'arbres émis depuis 2008 et le pourcentage de déboisement autorisé depuis et destiné à la culture de la canneberge.

Période de questions

Sylvie Lejeune demande que la période de questions soit limitée à vingt minutes.

Levée de la séance

À dix-neuf heures cinquante minutes, l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

André Moreau, maire suppléant,

Ghislaine Giard, g.m.a.,
directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Le 30 novembre 2011

À une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **mercredi 30 novembre 2011** à 19 h 54 en la salle du conseil, située au 2660, rue du Centre communautaire de l'endroit.

Sont présents :

Messieurs les conseillers : Christian Allard, siège no 1
Marco Lampron, siège no 3
Jonathan Lampron, siège no 4
et Madame Sylvie Lejeune siège no 5
formant quorum sous la présidence de Monsieur André Moreau, maire suppléant.

Madame Nicole Comtois fait fonction de secrétaire.

Les membres présents renoncent à l'avis de convocation.

Absence :

Néant

ORDRE DU JOUR

- 2011-2782
1. Ouverture de la séance.
 2. Nomination de Madame Nicole Comtois à titre de directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière et, fin à l'emploi de Madame Ghislaine Giard
 3. Nomination de Madame Murielle Deschamps à titre d'adjointe administrative.
 4. Période de questions
 5. Levée de la séance

2-NOMINATION DE MADAME NICOLE COMTOIS À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET FIN D'EMPLOI DE MADAME GHISLAINE GIARD

2011-2783

ATTENDU QUE Madame Giard a exprimé à maintes reprises son désir de quitter son poste à la municipalité de Sainte-Séraphine au plus tard le 15 décembre 2011;

ATTENDU QUE dans le cadre du travail du comité d'embauche d'une adjointe administrative, la candidate choisie a démontré et exprimé sa capacité à combler le poste de directrice générale intérimaire;

ATTENDU QUE le contrat de Madame Giard n'a pas été renouvelé et qu'il prenait fin le 30 septembre 2011 et que le maintien à l'emploi est au jour le jour et d'un commun accord;

ATTENDU QUE cette alternative serait plus respectueuse du budget de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Marco Lampron
Appuyé par la conseillère Sylvie Lejeune

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de libérer maintenant soit ce jour Madame Ghislaine Giard, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière, de ses obligations envers la municipalité de Sainte-Séraphine et de mettre fin à son emploi.

Il est de plus résolu de nommer Madame Nicole Comtois, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière à raison de 21 heures par semaine au taux horaire de 24 \$.

Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires ou utiles dans le cadre de leurs fonctions.

Adoptée à l'unanimité, le maire exerçant son droit de vote

3-NOMINATION DE MADAME MURIELLE DESCHAMPS à titre d'adjointe administrative

2011-2784

ATTENDU QUE suite à la nomination de Madame Nicole Comtois à titre de directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par le conseiller Marco Lampron
Appuyé par la conseillère Sylvie Lejeune

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de procéder à l'embauche de Madame Murielle Deschamps à raison de 21 heures par semaine au taux horaire de 13 \$, renouvelable au besoin.

Adoptée à l'unanimité, le maire exerçant son droit de vote

4-PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est accordée à l'assistance

5-LEVÉE DE LA SÉANCE

2011-2785

Il est 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisée, il est

Proposé par le conseiller Marco Lampron
Appuyé par le conseiller Jonathan Lampron

De lever la présente séance

Adoptée à l'unanimité, le maire exerçant son droit de vote

André Moreau, maire suppléant

Nicole Comtois, directrice générale par
Intérim et secrétaire-trésorière

